



Built to Lead

Pour publication immédiate : 17/11/2016

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

DÉCLARATION DU GOUVERNEUR CUOMO SUR LES RÉCENTS INCIDENTS MOTIVÉS PAR LES PRÉJUGÉS, LA DISCRIMINATION

« New York et sa nation ont été fondés sur le postulat que nous avons tous été créés égaux. Au cours des semaines qui ont suivi l'élection, ce postulat a sonné creux pour trop de New-Yorkais et Américains.

Les crimes de haine ont connu une recrudescence dans tout le pays et cet état n'a pas été épargné. La nuit dernière, on a découvert que des tracts à la gloire du KKK avaient été déposés sur les voitures de Patchogue. Ce matin, une croix gammée a été découverte sur le train B de Manhattan. Ce ne sont que les tout derniers incidents. Mon administration a lancé un certain nombre d'enquêtes sur les crimes de haine qui visent les minorités et les immigrants.

Je demande à tous les agents publics, de tous les partis et en vérité, à tout le monde partout, de dénoncer et de rejeter ces expressions et de s'engager à sanctionner avec toute la rigueur de la loi quiconque commet ces actes. Rester silencieux revient à s'engager dans un nouveau laxisme dangereux qui menace notre mode de vie américain.

Laissez-moi être très précis : ces actes de haine et d'intolérance vont à l'encontre de tout ce que New York défend. Nous avons accueilli à bras ouverts des générations d'immigrants. Cet état maintiendra ce fier héritage : nous ne tournerons pas le dos et nous ne laisserons pas ces discours enflammés nous diviser. Nous opposerons un front uni face à l'intolérance et nous montrerons au monde que nous sommes un peuple, une famille et un New York uniques. »

Plus tôt cette semaine, Gouverneur Cuomo a lancé une ligne d'assistance téléphonique gratuite pour signaler les incidents motivés par les préjugés et la discrimination dans tout l'état. La ligne d'assistance téléphonique représente une nouvelle étape dans les efforts de l'état pour protéger les New-Yorkais et permettre à ceux qui sont victimes de préjudices de déposer une plainte auprès de la Division des droits de l'homme (Division of Human Rights, DHR).

Les habitants qui ont été victimes de menaces motivées par les préjugés, de harcèlement ou de discrimination sont encouragés à appeler la ligne d'assistance téléphonique gratuite de la DHR au (888) 392-3644 de 9 h à 17 h. Du lundi au vendredi Si vous souhaitez signaler un crime ou si vous avez une appréhension pour votre sécurité, appelez immédiatement le 911.

###